



Condroz Énergies Citoyennes srl

## Assemblée générale ordinaire

**Lundi 7 septembre 2020**

AGO organisée en ligne (plateforme Jitsi) suite aux mesures imposées par la lutte contre la pandémie de coronavirus et les règles sanitaires qui en découlent

Compte tenu de ce contexte, le vote des coopérateurs a été sollicité avant la séance de l'AGO, via un formulaire en ligne (framaform) transmis par email le 24 août et clôturé le 4 septembre, complété d'un lien vers tous les documents et données relatifs aux points soumis au vote. 38 votes ont été exprimés, dont 4 par procuration.

**Participants :** Claude Denoel, Jean Marc Forro, Marie Erpicum, Sébastien Erpicum, Guy Brassel, Johanna D'Hernoncourt, Pierre Bois d'Enghien, Pierre Archambeau, Vivienne Erpicum, Jean Baptiste Steffen, Muriel Chaidron, Pieter-Jan Van De Velde.

### Ordre du jour

1. Mot d'accueil
2. Approbation de la composition du Bureau - Vote
3. Présentation du rapport d'activités 2019
4. Critères de sélection des projets (labellisation Financité) – Vote
5. Comptes et bilan 2019 – Vote
6. Décharge aux administrateurs - Vote
7. Composition du Conseil d'Administration – Vote

La séance, convoquée à 20h, débute à 20h30, suite à la résolution de problèmes de connexion, sous la présidence de Sébastien Erpicum.

Secrétaire : Marie Erpicum.

#### **1. Mot d'accueil**

Sébastien Erpicum présente les excuses du CA à l'ensemble des coopérateurs pour cette AG « à distance » et le vote en ligne préalable, qui ne sont pas des solutions pleinement optimales mais que le CA a jugé comme les plus praticables compte tenu des circonstances actuelles.

Chacun est invité à couper son micro s'il ne parle pas et à lever une main virtuelle (en bas à gauche de l'écran) s'il souhaite intervenir.

Sébastien fait part du décès très récent de Jacques Ramelot, membre actif du CA depuis quelques années. Même si son passage chez CEC restera à jamais beaucoup trop court, son souvenir nous accompagnera encore longtemps. Nos pensées vont à ses proches.

Hervé Pirard quitte la fonction de Président, à sa demande, après 5 années d'exercice et passe la main à Sébastien Erpicum, après élection au sein du CA. Hervé reste toutefois membre du CA.

## **2. Composition du Bureau - Vote**

Président: Sébastien Erpicum  
Secrétaire: Marie Erpicum  
Scrutateur: Jean Baptiste Steffen

**La composition du bureau est approuvée par 34 votes pour et 4 abstentions.**

## **3. Rapport d'activités 2019 (voir annexes)**

Sébastien Erpicum présente le rapport d'activité 2019, principalement marqué par la poursuite de nos investissements dans HOSe (parts et prêt subordonné).

## **4. Critères de sélection des projets (labellisation Financité) (voir annexes) - Vote**

Sébastien Erpicum présente les critères de sélection de projets tels que proposés par le CA.

**Ces critères de sélection sont approuvés par 37 voix pour et 1 abstention.**

## **5. Comptes et bilan 2019 (voir annexes) - Vote**

Sébastien Erpicum présente les comptes et le bilan 2019.

**Les comptes et le bilan 2019 sont approuvés par 36 voix pour et 2 abstentions.**

Le budget 2020, en bénéfice de 1321 euros grâce aux revenus de notre prêt subordonné à HOSe et aux dividendes d'Ochain Energie, est présenté.

## **6. Décharge aux administrateurs**

**La décharge aux administrateurs est approuvée à 36 voix pour et 2 abstentions.**

## **7. Composition du Conseil d'Administration**

L'AG acte la démission de leur fonction d'administrateur de Steve Francis, Johanna D'Hernoncourt et Serge Devetter. Tous 3 sont chaleureusement remerciés pour leur implication dans la coopérative durant toutes ces années.

**La candidature comme administrateur de Pierre Archambeau est approuvée par 36 voix pour et 2 abstentions.**

**Le renouvellement du mandat d'administratrice de Françoise D'Arippe est approuvé par 34 voix pour et 4 abstentions.**

**Le renouvellement du mandat d'administratrice de Marie Erpicum est approuvé par 35 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.**

Un appel est lancé aux bonnes volontés pour étoffer le CA, composé actuellement de 8 personnes.

La séance est levée à 21h15.